

## Lettre du Maire et des Elus

Avril - Mai 2023

Gagnac sur Cère

Bonjour à tous Vos élus vous donnent quelques nouvelles de Gagnac

## La Crèche

Après de multiples péripéties politiques et administratives, nous confirmons conserver la crèche sur notre territoire puisque les élus de la communauté de communes Cauvaldor se sont orientés vers 2 structures plus petites et non plus un établissement de grande capacité comme évoqué un temps : ainsi deux micros crèches sont privilégiées dont une à Bretenoux et une à Gagnac. Cette orientation s'est appuyée sur les arguments que développent les élus gagnacois depuis de nombreuses années.

Nous n'avons pas été avares de présence et d'arguments, compte tenu du sujet et dossier, pour faire valoir notre crèche et la défendre afin qu'elle soit maintenue à Gagnac.

La parole est à Madame Caroline Mey Fau, Vice Présidente de la Communauté de Communes Cauvaldor, en charge de la petite enfance :

« La communauté de communes Cauvaldor a l'ambition d'être attractive pour les familles susceptibles de s'y installer. C'est pourquoi nous œuvrons afin d'équilibrer l'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire. Aussi, celui de Biars/Bretenoux a été pointé par la CAF -Caisse d'Allocations Familiales- comme déficitaire en nombre de places. Cela s'entend puisqu'il s'agit d'un des principaux pôles économiques de Cauvaldor.

Ainsi, afin de définir le projet, avec mon équipe, j'ai mis en place un comité de pilotage fin 2020, réunissant tous les partenaires de ce pôle : acteurs économiques, financiers, petite enfance et administratifs.

Plusieurs scenarii ont été envisagés sachant que la Caf conditionnait son soutien à l'investissement par une hausse significative du nombre de places : création d'une grosse crèche de 40 places, celle d'une crèche privée.

Mais le choix du Président de Cauvaldor et de la commission enfance jeunesse s'est porté sur la création de 2 crèches de taille plus modeste : l'une à Bretenoux de 18 places gérée par l'association Johanna et la rénovation de la crèche de Gagnac pour 12 places qui sera sous gestion mutualiste.

Ainsi, Cauvaldor s'est engagé dans ces investissements et les élus de la commission ont acté au plan pluriannuel la création d'une crèche à Bretenoux et la rénovation de la crèche de Gagnac. Ce sont des projets importants qui, dans le contexte actuel, constituent un véritable défi. D'autant plus que nous construisons en parallèle la crèche de Sousceyrac, véritable zone blanche jusqu'à présent. Vous voyez donc que notre ambition

La Chapelle de la Bessonie